

Conditions d'utilisation applicables aux prestataires de services tiers

pour l'utilisation de la plateforme SaaS ENAB.LE de

JAROWA AG, Zoug

Table des matières

1	Définitions.....	2
2	Introduction et objet des présentes Conditions d'utilisation	3
3	Accès à la plateforme ENAB.LE.....	3
4	Services d'assistance	5
5	Droits de propriété et propriété intellectuelle.....	6
6	Redevance d'utilisation	7
7	Résiliation	7
8	Mise à jour de la plateforme ENAB.LE.....	7
9	Exclusion de garanties.....	7
10	Limitation de responsabilité.....	8
11	Liens et sites Web des tiers	8
12	Dispositions générales.....	8

1 Définitions

1.1 Les termes cités et définis dans cette section 1.1 ont la signification présentée ci-dessous lorsqu'ils sont écrits en petites majuscules dans les présentes Conditions d'utilisation, que ce soit au singulier ou au pluriel.

« DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS »	Dispositions particulières supplémentaires pour le réseau concerné qui font partie intégrante des présentes Conditions d'utilisation (par exemple, les Dispositions particulières applicables aux avocats ou les Dispositions particulières applicables aux artisans).
« PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS »	Personne physique ou morale (par exemple, un artisan, un avocat ou un médecin) résidant ou ayant son siège social en Suisse qui propose et exécute des services via la plateforme ENAB.LE.
« ENAB.LE »	Plateforme SaaS mise en ligne à l'adresse http://www.jarowa.ch par JAROWA pour la passation des contrats de service et la numérisation des étapes du processus dans le cadre des prestations de services entre les ENTREPRISES, les PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS et les CLIENTS FINAUX.
« CLIENT FINAL »	Personne physique ou morale qui bénéficie des services proposés par un PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS sur la plateforme ENAB.LE (par exemple, preneur d'assurance, parties lésées ou locataire).
« JAROWA »	JAROWA AG, Industriestrasse 47, CH-6300 Zoug.
« UTILISATEUR »	Personne physique ou morale (ENTREPRISE, PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS, CLIENT FINAL et/ou tierce partie) ayant ACCES à la plateforme ENAB.LE.
« CONDITIONS D'UTILISATION »	Les présentes Conditions et, le cas échéant, les DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS QUI REGLENT PAR VOIE CONTRACTUELLE L'ACCES du PRESTATAIRE de SERVICES TIERS à ENAB.LE.
« ENTREPRISE »	Une compagnie d'assurance, une agence immobilière ou toute autre personne physique ou morale, résidant ou ayant son siège en Suisse, qui fournit des services à des PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS au nom et/ou pour le compte des CLIENTS FINAUX ou propose ou recommande des PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS à des CLIENTS FINAUX via la plateforme ENAB.LE.

« ACCES » ou « ACCEDER/ACCEDANT » Accès à distance à la plateforme ENAB.LE par l'UTILISATEUR aux fins d'utiliser les services de ENAB.LE.

2 Introduction et objet des présentes Conditions d'utilisation

- 2.1 JAROWA propose la plateforme SaaS ENAB.LE.
- 2.2 Les présentes CONDITIONS D'UTILISATION visent à définir les droits et obligations en vertu desquels le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS peut ACCEDER à la plateforme ENAB.LE. Les présentes CONDITIONS D'UTILISATION s'appliquent quelle que soit la technologie de l'information sur laquelle la plateforme ENAB.LE est mise à disposition.
- 2.3 Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS atteste avoir lu attentivement les présentes CONDITIONS D'UTILISATION, de même que les DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS et LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE. En ACCEDANT à la plateforme ENAB.LE, le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS accepte les présentes dispositions. Si le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'accepte pas les dispositions des présentes CONDITIONS D'UTILISATION et/ou de la Politique de confidentialité, il ne pourra pas ACCEDER à la plateforme ENAB.LE.
- 2.4 Les présentes CONDITIONS D'UTILISATION peuvent être modifiées ou mises à jour par JAROWA en tout temps. JAROWA informera les PRESTATAIRES DE SERVICE TIERS des modifications apportées aux présentes CONDITIONS D'UTILISATION par une notification à leurs coordonnées ou lors de la prochaine connexion. Si le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'accepte pas la version actualisée des CONDITIONS D'UTILISATION, il devra suspendre son ACCES à la plateforme ENAB.LE dans un délai de quatorze (14) jours.
- 2.5 Pour les services autres que ceux de la plateforme ENAB.LE, les Conditions générales et/ou la Politique de confidentialité du prestataire tiers concerné (telles que le fournisseur de services Internet) s'appliquent.

3 Accès à la plateforme ENAB.LE

- 3.1 L'ACCES à la plateforme ENAB.LE nécessite au préalable une inscription.
- 3.2 Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS met à disposition tout le matériel d'utilisateur nécessaire à l'ACCES à la plateforme ENAB.LE, en particulier les logiciels et le matériel, qu'ils soient des systèmes de bureau, mobiles ou autres systèmes informatiques. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS est responsable de tous les frais fixes et récurrents encourus lors de l'ACCES à la plateforme ENAB.LE, y compris les frais de connexion Internet, les frais d'appareils mobiles, les frais de connexion aux plateformes technologiques tierces et les autres coûts pouvant résulter de cet ACCES.

- 3.3 Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS déclare qu'il respectera les présentes CONDITIONS D'UTILISATION, ainsi que la loi suisse applicable lorsqu'il ACCEDERA à la plateforme ENAB.LE.
- 3.4 Les informations relatives à l'identification et au profil que le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS rend public sur ENAB.LE (par exemple, l'inscription) doivent être vraies et exactes. Ces informations et les détails du profil doivent toujours être à jour. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS ne doit pas recourir à des prête-noms lors de l'ouverture d'un compte ou d'un sous-compte. JAROWA est en droit de supprimer à tout moment des informations incomplètes ou mensongères concernant le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS, sans en indiquer les raisons, y compris le compte ou le sous-compte.
- 3.5 Le compte ou le sous-compte n'est pas cessible. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS ne peut divulguer à des tiers son identifiant et son mot de passe de connexion pour l'ACCES à la plateforme ENAB.LE. Dans tous les cas, le PRESTATAIRE DE SERVICE TIERS reste responsable des ACCES à la plateforme ENAB.LE qui sont effectués au moyen de son compte ou de son sous-compte.
- 3.6 Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'est pas autorisé à utiliser la plateforme ENAB.LE à des fins illégales. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS ne peut prendre aucune mesure visant à interférer avec le fonctionnement prévu de la plateforme ENAB.LE ou pour obtenir un ACCES non autorisé à des informations personnelles ou exclusives, ou à la propriété de JAROWA ou de toute autre partie tierce. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS ne peut usurper l'identité d'une autre personne physique ou morale sur la plateforme ENAB.LE. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS ne peut diffuser des publicités non autorisées, des réponds automatiques ou des spams via la plateforme ENAB.LE. Il est interdit au PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS d'utiliser les données et les adresses électroniques divulguées sur la plateforme ENAB.LE à des fins publicitaires. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'est pas autorisé à recourir à toute action qui, à la seule discrétion de JAROWA, utilise une charge et/ou une bande passante excessives ou disproportionnées sur les serveurs ou les systèmes de la plateforme ENAB.LE. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'est pas autorisé à surveiller la plateforme ENAB.LE en utilisant des méthodes manuelles ou automatisées telles que des crawlers, robots, spiders ou autres, ou en extrayant des données de la plateforme ENAB.LE (JAROWA se réserve le droit d'utiliser des protocoles d'exclusion des robots sur son site Web). Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'est pas autorisé à décoder, décompiler, désassembler ou reconstituer la plateforme ENAB.LE en totalité ou en partie. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'est pas autorisé à copier le site Web ou les produits et services ou de les intégrer dans un autre site Web, dans un autre produit et dans d'autres services. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'est pas autorisé à utiliser des balises META contenant des marques de JAROWA ou d'autres signes distinctifs qui leur sont similaires et pourraient être confondus avec eux. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'est pas autorisé à supprimer les mentions du droit d'auteur ou les filigranes numériques sur le contenu indiquant la paternité ou la propriété ou d'en abuser.

- 3.7 Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'est pas autorisé à distribuer du contenu qui enfreint les droits d'auteur, les brevets, les marques de commerce, les secrets commerciaux ou d'autres droits de propriété de toute personne physique ou morale au moyen de la plateforme ENAB.LE. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'est pas autorisé à télécharger sur la plateforme ENAB.LE, notamment, du contenu :
- pour lequel le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'a pas les droits de propriété intellectuelle ; ou
 - pour lequel PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'a pas les droits de licence (partiels) requis ; ou
 - pour lequel le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS ne dispose ni des droits nécessaires ni du consentement correspondant de l'ayant droit en son nom, encore moins du contrat de service ou autre contrat avec l'ENTREPRISE et/ou le CLIENT FINAL ; ou
 - qui pourrait être considéré comme illégal en Suisse.
- 3.8 JAROWA n'est pas responsable de la vérification des données, informations et/ou documents sur la plateforme ENAB.LE et ne participe pas au traitement (substantiel) des affaires entre le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS, l'ENTREPRISE et/ou le CLIENT FINAL. JAROWA ne peut pas identifier chaque UTILISATEUR de la plateforme ENAB.LE et ne peut garantir que chaque PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS est bien celui qu'il prétend être. Il est de la responsabilité de chaque PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS d'être prudent dans l'interaction avec les autres UTILISATEURS de la plateforme ENAB.LE. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS reconnaît que des tiers peuvent utiliser la plateforme ENAB.LE d'une manière trompeuse, frauduleuse, préjudiciable, offensante ou illégale, malgré les dispositions de présentes CONDITIONS D'UTILISATION. JAROWA se réserve le droit, à sa seule discrétion, de bloquer le compte ou le sous-compte de tout PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS en cas d'ACCES illicite à la plateforme ENAB.LE.

4 Services d'assistance

- 4.1 JAROWA offre aux PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS une assistance technique en cas de questions (Assistance aux utilisateurs) et pour leur permettre de signaler les dysfonctionnements techniques (Assistance des applications) de la plateforme ENAB.LE. Des informations détaillées sur les services d'assistance sont disponibles à l'adresse <http://www.jarowa.ch>
- 4.2 Le service d'assistance aux applications concerne uniquement les erreurs ou les dysfonctionnements du programme sur la plateforme ENAB.LE documentés par le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS et qui sont reproductibles par JAROWA. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS fournit des informations complètes et précises sur l'erreur de programme et le dysfonctionnement à la demande de JAROWA.

- 4.3 L'assistance technique est disponible du lundi au vendredi entre 09h00 et 17h00 et sans niveaux de service. JAROWA ne garantit pas que toutes les erreurs de programme ou tous les dysfonctionnements sur la plateforme ENAB.LE seront résolus ou que toutes les questions recevront une réponse.

5 Droits de propriété et propriété intellectuelle

- 5.1 Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS ou ses concédants sont et resteront les propriétaires des œuvres soumises aux droits d'auteur que le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS télécharge sur la plateforme ENAB.LE.
- 5.2 JAROWA et/ou ses concédants sont et resteront les propriétaires de la plateforme ENAB.LE et de ses œuvres dérivées.
- 5.3 Sous réserve de l'approbation et du respect continu des présentes CONDITIONS D'UTILISATION et d'autres politiques de JAROWA par le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS, JAROWA accorde au PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS un droit réel limité, non exclusif, exempt de redevance, incessible, de durée limitée et révocable d'ACCEDER au contenu de la plateforme ENAB.LE et de l'afficher.
- 5.4 Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS n'a pas de droit de sous-licence. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS s'engage à ne pas utiliser la plateforme ENAB.LE à d'autres fins que celles prévues dans les présentes CONDITIONS D'UTILISATION. Si le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS ne respecte pas ces CONDITIONS D'UTILISATION, JAROWA se réserve le droit de révoquer le droit d'utilisation accordé, sans préavis.
- 5.5 Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS ne bénéficie d'aucun droit d'utilisation des signes et des marques de JAROWA et/ou de ses concédants.
- 5.6 Le PRESTATAIRE DE services TIERS garantit que l'accès aux informations ou le téléchargement des informations (telles que les données, les œuvres protégées par le droit d'auteur, les marques et autres droits de propriété intellectuelle protégés ou non protégés) effectués sur la plateforme ENAB.LE à travers lui ou par lui-même respectent les droits de propriété ou de sous-licence applicables. Si pour l'exécution du contrat, des informations requises téléchargées par le PRESTATAIRE DE services TIERS dans le cadre des prestations de services doivent être divulguées aux autres utilisateurs, le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS doit, pendant la durée du compte ou du sous-compte, accorder à JAROWA un droit exempt de redevance, de durée limitée et non exclusif pour l'utilisation à cette fin des informations téléchargées.
- 5.7 JAROWA décidera, à sa seule discrétion, de retirer ou non les données, informations et/ou documents de la plateforme ENAB.LE qui portent atteinte aux droits de propriété

intellectuelle des tiers, tels que communiqués par des tiers.

6 Redevance d'utilisation

- 6.1 L'inscription du PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS sur la plateforme ENAB.LE est gratuite.
- 6.2 La redevance d'utilisation de JAROWA pour l'ACCES du PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS à ENAB.LE est régie par les DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS.

7 Résiliation

- 7.1 Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS peut à tout moment résilier son compte ou son sous-compte par écrit à l'adresse support@jarowa.ch.
- 7.2 JAROWA peut résilier à tout moment le compte ou le sous-compte d'un PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS avec un préavis de quatorze (14) jours à l'adresse e-mail fournie à JAROWA.
- 7.3 En cas de violation flagrante des présentes CONDITIONS D'UTILISATION, JAROWA peut à tout moment restreindre, désactiver, révoquer ou supprimer le compte ou le sous-compte du PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS ou son ACCES à la plateforme ENAB.LE. En cas de restriction, de suspension, de révocation ou de suppression du compte ou du sous-compte, le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS sera informé et il disposera de trente (30) jours calendaires après la notification pour contacter JAROWA en vue de la sauvegarde de ses données. LE PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS peut perdre ses informations de connexion et ses droits à cause de la restriction, du blocage, de la révocation ou de la suppression.

8 Mise à jour de la plateforme ENAB.LE

- 8.1 La plateforme ENAB.LE peut être mise à jour en tout temps. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS reconnaît que JAROWA peut effectuer une mise à jour de la plateforme ENAB.LE avec ou sans préavis. Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS doit, le cas échéant, mettre à jour le logiciel des prestataires tiers pour leur garantir l'ACCES à la plateforme ENAB.LE.
- 8.2 Des périodes hors ligne planifiées sont prévues pour la maintenance et la mise à jour de la plateforme ENAB.LE. Celles-ci peuvent être annoncées à l'avance.

9 Exclusion de garanties

- 9.1 La plateforme ENAB.LE et son contenu sont fournis « en l'état » et « selon la disponibilité » et à l'exclusion de toute garantie, en particulier sans garantie de la qualité marchande ou de la non-violation des droits des tiers.

- 9.2 JAROWA ne garantit pas que la plateforme ENAB.LE sera disponible à tout moment, qu'elle sera exempte d'erreurs, sécurisée ou exempte de virus ou d'autres composants nuisibles. L'UTILISATEUR exploite la plateforme ENAB.LE à ses risques et périls.

10 Limitation de responsabilité

- 10.1 Sous réserve des dispositions légales obligatoires, JAROWA exclut toute responsabilité en vertu des présentes CONDITIONS D'UTILISATION pour les dommages ou la garantie. La limitation de responsabilité s'applique également aux éventuels auxiliaires de JAROWA.
- 10.2 LE PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS accepte que cette disposition continue de s'appliquer même après la fin du droit d'accès ou après la fermeture du compte ou du sous-compte.

11 Liens et sites Web des tiers

- 11.1 La plateforme ENAB.LE peut contenir des liens vers d'autres sites Web et composants permettant au PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS d'utiliser les services des médias sociaux tiers. L'utilisation de ces services se fait aux risques et périls du PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS et selon conformément aux dispositions de ces prestataires tiers. Les liens vers et en provenance de la plateforme ENAB.LE ne constituent pas une approbation automatiquement du contenu ou des services des sites Web des prestataires tiers.

12 Dispositions générales

- 12.1 Le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS accepte que ses coordonnées soient divulguées, traitées et utilisées par JAROWA et ses filiales, ainsi que ses sous-traitants et ses partenaires commerciaux dans le cadre de la relation commerciale entre les parties, y compris la commercialisation des produits et services. LE PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS accepte la transmission des coordonnées par JAROWA à l'extérieur de la Suisse et de l'Espace économique européen.
- 12.2 Sans le consentement écrit préalable de JAROWA, le PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS ne peut céder ni transférer ses droits en vertu des présentes CONDITIONS D'UTILISATION.
- 12.3 Si une disposition des présentes CONDITIONS D'UTILISATION est invalide ou inapplicable, cette disposition devrait être tout de même appliquée dans toute la mesure du possible. Les autres dispositions des présentes CONDITIONS D'UTILISATION restent en vigueur.
- 12.4 D'éventuelles conditions générales du PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS sont exclues.
- 12.5 Les présentes CONDITIONS D'UTILISATION sont régies par la **légalisation suisse** sans tenir compte du droit international privé. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980 (RS 0.221.211.1) ne s'applique pas.

12.6 Tout litige découlant de ou en rapport avec le présent CONTRAT sera soumis à la juridiction exclusive du tribunal compétent **de la ville de Zurich**.

JAROWA AG, Version 2020 / 1.0

1.10.2020
